

**L'engagement européen
d'un grand mathématicien français¹**
Émile Borel et la 'Coopération européenne'
des années vingt aux années quarante

JEAN-MICHEL GUIEU

Si le nom d'Émile Borel jouit encore de nos jours d'une relative notoriété, cela est dû presque uniquement à la qualité de ses travaux scientifiques, et guère à son action politique, particulièrement son combat en faveur d'une Europe unie, tombés aujourd'hui dans un injuste oubli. Émile Borel devrait, en effet, figurer en bonne place parmi les promoteurs les plus convaincus et les plus déterminés de l'idée européenne dans l'entre-deux-guerres. Son action à la tête des Comité français et Comité fédéral de Coopération européenne soutient tout à fait la comparaison avec les efforts plus célèbres de Richard Coudenhove-Kalergi (Pan-Europe) ou d'Yves Le Troquer (Union douanière européenne). René Cassin a ainsi pu écrire que Borel avait été « un précurseur », et qu'il avait « soutenu les tentatives d'Herriot et de Briand d'une manière sérieuse et non superficielle² ». Sa participation au Congrès de La Haye en 1948 atteste la constance de ses convictions européennes d'un après-guerre à l'autre, même si à cette époque il ne semble plus pouvoir y consacrer la même énergie.

Un savant en politique

Le mathématicien

Émile Borel fut d'abord l'un des plus grands savants de son époque, acquérant dans les mathématiques une réputation internationale. Né en 1871 à Saint-Affrique (Aveyron), il effectua de brillantes études qui lui valurent d'être reçu premier, à dix-huit ans, à la fois à l'École polytechnique et à l'École normale supérieure, pour laquelle il opta finalement étant plutôt attiré par la recherche fondamentale. Premier à l'agrégation de mathématiques en 1892, il fut nommé l'année suivante maître de conférences à la Faculté de Lille. Il soutint sa thèse de doctorat en 1894 et rentra à Paris, en 1897, pour enseigner à l'École normale supérieure. En 1904, il fut nommé professeur titulaire de la chaire de théorie des fonctions à la Sorbonne, avant de se voir attribuer, en 1920, la chaire de Calcul des probabilités et de physique mathématique, poste

¹ Article publié dans le *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, n°5, été 1998.

qu'il occupera jusqu'en 1941. Élu à l'Académie des sciences en 1921, il fut membre de nombreuses académies étrangères, et reçut en 1955, la médaille d'or du CNRS. Il laisse une œuvre scientifique très variée (304 publications, dont 35 livres) et son action fut déterminante dans la fondation, en 1928, de l'Institut Henri-Poincaré, consacré à la recherche et à l'enseignement dans le domaine des mathématiques pures et appliquées.

Sa pratique scientifique ne fut pas étrangère au développement d'une conscience européenne, se sentant en tant que chercheur l'héritier et le continuateur d'une culture scientifique spécifiquement européenne, dont l'influence dans l'histoire de l'humanité a été, et restera, d'une importance fondamentale : « c'est parce que les savants européens ont considéré la recherche de la vérité comme la fin la plus noble que puisse se proposer l'homme, que la science moderne est née et que le globe a été transformé. Pour qu'une telle conception puisse prévaloir, il faut une très vieille, une très ancienne civilisation, de longues traditions qui font que les hommes qui consacrent leur vie à la recherche désintéressée sont particulièrement honorés et estimés, même s'ils ne gagnent pas beaucoup d'argent³ ». Borel - tout comme le groupe auquel il appartenait et qui gravitait autour des physiciens J. Perrin, P. Langevin, des Curie, du physiologiste L. Lapicque ou de l'historien C. Seignobos - était, on le sent, très influencé par la pensée positiviste et bien persuadé du rôle de la science dans l'avènement d'une société humaine meilleure.

L'intellectuel engagé

Tout comme eux, Borel a également été un actif dreyfusard. Marqué par son passage à l'École normale supérieure, il ne s'engage que plus facilement dans le combat intellectuel, en militant notamment au sein de la Ligue des droits de l'homme. Toutefois, ce n'est qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale qu'il entre véritablement en politique. Grâce à son ami de longue date, Paul Painlevé, mathématicien et homme politique célèbre, Borel était devenu, en 1917, secrétaire général de la présidence du Conseil, mais il ne se résolut à franchir le pas décisif vers la carrière parlementaire qu'avec les élections législatives de 1924. Il fut alors élu député de l'Aveyron, troisième de la liste de Défense républicaine soutenant le programme du Cartel des gauches. Réélu en 1928 et 1932, il s'inscrivit successivement, à la Chambre, au groupe

² MARBO (Camille), *A travers deux siècles, Souvenirs et rencontres (1883-1967)*, Paris, Bernard Grasset, 1968, p. 359.

³ BOREL (Émile), « Coopération européenne », in *Le Monde Nouveau*, 15 avril 1927, pp. 119-120.

radical-socialiste, puis au groupe des indépendants de gauche et enfin au groupe républicain socialiste. Son activité parlementaire est fort importante et concerne particulièrement la politique étrangère, les finances et la recherche scientifique. Émile Borel occupa également quelques mois le portefeuille de ministre de la Marine dans les deux gouvernements que Painlevé présida du 17 avril au 22 novembre 1925. Il eut enfin une importante carrière d'élu local, de maire de Saint-Affrique, constamment réélu, et de conseiller général de l'Aveyron, mandats dont il sollicitera le renouvellement au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, alors que dès 1936, il décidait de ne pas se représenter à la députation.

L'engagement d'Émile Borel au sein des sphères d'obédience radicale et sa carrière politique lui donnèrent également l'occasion de manifester son grand attachement à la cause de la paix, notamment au sein de l'Entente internationale des partis radicaux et assimilés, association internationale fondée en 1924, dont l'un des buts était de « promouvoir l'entente entre les peuples et l'esprit de la Société des Nations⁴ », et dont il fut le secrétaire général, ou au sein de l'Union interparlementaire, basée à Genève, et dont les ambitions pacifistes et de collaboration entre les peuples ne pouvaient qu'attirer le député de l'Aveyron.

Le combat pour la paix

Rapidement en effet, le combat pour la paix occupa une place centrale dans l'activité militante de Borel, du fait notamment du traumatisme causé chez lui, comme chez la plupart des hommes de sa génération, par la Grande Guerre. Au début du conflit, il occupa le poste de sous-directeur du Service des Inventions créé par Painlevé : ses recherches portèrent sur le repérage par le son et diverses questions d'artillerie. Il créa des « sections de repérage par le son » et commanda même l'une d'entre elles. Mais à la suite de la mort sur le front de son neveu et fils adoptif, Fernand Lebeau, il obtint, bien que réformé, d'être envoyé sur le front et fut nommé commandant d'une batterie d'artillerie lourde (88^e régiment d'artillerie lourde). Il effectua ainsi un double séjour au front (qui lui vaudra deux citations et la Croix d'officier de la Légion d'Honneur), entrecoupé, en 1917, par sa nomination, dans le cabinet Painlevé, aux fonctions de directeur des services techniques du Ministère de la Guerre, puis de secrétaire général de la présidence du Conseil.

⁴ *Bulletin du parti radical et radical-socialiste*, 10 septembre 1924, in BERSTEIN (Serge), « Le milieu genevois dans la France de l'entre-deux-guerres », in *Les Internationales et le problème de la guerre au XX^e siècle*, Université de Milan/Ecole française de Rome, 1987, p. 333.

Au lendemain de la guerre, ses convictions pacifistes s'identifient alors complètement avec les espoirs soulevés par la création de la Société des Nations, qu'il va soutenir avec une foi inébranlable, notamment par une action militante multiforme. Il appartient ainsi au conseil de direction de la puissante Association de la paix par le droit, alors principale porte-parole du pacifisme juridique. Il est également en contact avec le Centre européen de la dotation Carnegie, et participe aux activités de la Section française des Amitiés internationales, dont la devise était « Comprendons-nous les uns les autres » et qui entendait rendre de grands services à la cause de la paix. Mais c'est surtout au sein des associations pour la Société des Nations, qu'Émile Borel va acquérir une notoriété internationale, franchissant méthodiquement toutes les étapes du militantisme genevois. Il est d'abord membre de l'Association française pour la S.D.N., dont il devient le président en 1927, avant de diriger la Fédération française des associations pour la S.D.N. en 1934, et de finalement prendre la tête, en 1938, de l'Union internationale des associations pour la S.D.N. A la fin des années trente, on le voit également prendre une part active aux travaux du Rassemblement universel pour la paix, dont les principaux animateurs, Lord Cecil et Pierre Cot, sont des relations de longue date.

Cet engagement influença beaucoup le discours européen de Borel, très teinté d'« esprit de Genève » : pour lui, S.D.N. et Fédération européenne ne seraient en aucun cas des organisations concurrentes ou en opposition, mais au contraire des processus complémentaires et autant nécessaires. La Fédération européenne devrait consolider la S.D.N., comme étape nécessaire vers la réalisation d'une Société des Nations véritablement universelle ; et la S.D.N. devrait tout faire pour aider l'Europe à s'organiser.

Un Européen convaincu

L'Europe, une civilisation commune

Borel a une vision européenocentriste du monde qui ne renie rien de la domination coloniale, qui célèbre le glorieux héritage de cette vieille civilisation et qui rend hommage au génie de l'esprit européen : « si l'Europe a conquis le monde, si cette civilisation européenne a essaimé à travers les océans, et s'il existe maintenant au delà des mers des peuples de race blanche d'origine européenne qui sont au premier rang des

pionniers de la civilisation, on le doit à ce travail qui s'est accompli en Europe pendant plusieurs siècles⁵. »

Figurant parmi ceux qui croyaient encore, pour reprendre une formule de Nicole Racine, à « l'idée platonicienne d'une Europe 'athénienne', guidant le monde au nom de la raison⁶ », Émile Borel voyait l'Europe de son temps comme l'héritière de l'hellénisme, héritage qui lui créait « un devoir envers l'humanité tout entière » qu'elle devait s'efforcer de remplir « dans la fraternité et l'amitié⁷ ». Il estimait que les nouvelles puissances extra-européennes émergentes pouvaient concurrencer l'Europe sur le plan économique, mais qu'elles étaient encore loin de pouvoir prétendre au rôle de phares de l'humanité : « il est permis de penser que cette civilisation industrielle, dont ces peuples, jeunes ou vieux, sont si fiers, s'écroulerait bien vite s'il n'y avait pas ici, en Europe, des philosophes, des savants, des penseurs. En travaillant pour le maintien de l'idéal européen, nous travaillons pour l'humanité tout entière⁸ ». C'est dans cet esprit que Borel ne concevait pas l'unification européenne comme un processus devant s'opérer en réaction, voire en hostilité à d'autres continents ou blocs économiques, mais comme une œuvre généreuse et salutaire pour le monde entier.

L'Europe, une réalité géographique

Émile Borel n'évita pas l'épineuse question des limites géographiques de la péninsule européenne, car trois États posaient problème : la Turquie, la Russie et la Grande-Bretagne.

Non seulement Russie et Turquie s'étaient « développées l'une et l'autre en Asie en même temps qu'en Europe⁹ », mais en outre la première possédait une « organisation intérieure [...] entièrement différente de celle de tous les autres États d'Europe¹⁰ ». Par pragmatisme, Borel proposa de laisser pour le moment de côté ces

⁵ BOREL (Émile), article « États-Unis d'Europe » du *Dictionnaire diplomatique international*, publié par l'Académie diplomatique internationale, Paris, 1933, vol. 1, p. 873.

⁶ RACINE (Nicole), TREBITSCH (Michel), « L'Europe avant la pluie, Les intellectuels et l'idée européenne dans l'entre-deux-guerres », in *Mélusine*, XIV : « L'Europe Surréaliste », Paris, L'Age d'Homme, 1994, p.33.

⁷ « La nouvelle fédération des Comités de Coopération européenne », extrait du discours prononcé par Émile Borel au cours de l'assemblée générale de la Fédération des Comités de coopération européenne, le 15 novembre 1928, en Sorbonne, in *Le Monde Nouveau*, Janvier-Février 1929, p. 865.

⁸ « La coopération européenne en Sorbonne », in *Le monde Nouveau*, 15 mars 1928, p. 53.

⁹ BOREL (Émile), article « États-Unis d'Europe » du *Dictionnaire diplomatique*, art. cit., p. 872.

¹⁰ *Idem*.

questions, même si l'« on peut souhaiter que la Russie et la Turquie puissent prendre leur place dans une Europe unifiée¹¹ ».

Plus important à ses yeux semblait être le délicat problème de la participation éventuelle de la Grande-Bretagne aux efforts d'union européenne. Il reconnaissait lui-même qu'elle occupait « vis-à-vis du problème européen une position spéciale ; car l'Angleterre est incontestablement une puissance européenne, mais l'Angleterre est non moins incontestablement la moins européenne de toutes les puissances européennes.¹² », du fait de son immense empire colonial et de la tendance traditionnelle de ses dirigeants à se tenir à l'écart des affaires continentales.

Malgré tout, et à la différence notamment de Coudenhove-Kalergi, Borel fut un ardent partisan de la présence anglaise en Europe, estimant qu'il fallait faire « tous les efforts que nous pouvons pour vaincre [la] timidité et [la] répugnance [des Anglais à l'égard de l'idée européenne], pour tenter de les incorporer dans cette Europe unie, pour les retenir en Europe, au lieu de se contenter de prendre acte rapidement de cette répugnance et de leur dire : 'Au revoir, messieurs les Anglais ; vous n'avez pas répondu à notre appel pour faire une Europe. Eh bien, nous la ferons sans vous, et au besoin contre vous' »¹³. Borel justifiait sa position en expliquant que l'Angleterre n'était pas la seule puissance européenne à avoir un empire colonial, que son isolement par rapport au continent avait beaucoup perdu de son actualité grâce aux progrès des transports et au développement des liens économiques avec le reste de l'Europe et que son adhésion pouvait permettre une utile consolidation des liens de l'Europe avec le Nouveau Monde.

L'Europe, un continent en danger de mort

L'œuvre de construction européenne était d'autant plus urgente que, par quelque bout qu'il observe l'Europe, Borel constatait partout des signes inquiétants qui menaçaient le continent d'une ruine encore plus grande. Tout d'abord « des mécontentements, des revendications territoriales et ethniques souvent très âpres », qui étaient « une menace permanente pour la paix !¹⁴ ». Mais puisqu'il était malheureusement impossible, « dans l'état actuel de l'Europe, de trouver une formule qui contente tout

¹¹ *Idem.*

¹² BOREL (Émile), « Union interparlementaire », in *La Dépêche*, 15 juillet 1930, p. 1.

¹³ Conférence d'Émile Borel au Collège Libre des Sciences Sociales, 21 novembre 1929, in *Le Monde Nouveau*, n°10, décembre 1929, p. 752.

¹⁴ *Union interparlementaire, Compte-rendu de la XXVème Conférence, Berlin*, publié par le Bureau International de la Paix, Payot, Lausanne, 1928, p. 270-271.

le monde¹⁵ », « la seule solution que l'on puisse donner à ces questions irritantes, c'est une solution européenne, c'est une solution dans le cadre européen¹⁶ ».

Danger aussi menaçant était le cloisonnement et le nationalisme économiques de l'Europe, renforcés par la crise des années Trente : « les innombrables barrières douanières qui divisent l'Europe sont un obstacle à son développement économique¹⁷ ». Pour preuve la prospérité des États-Unis d'Amérique qui formaient « un seul marché, tant pour les produits agricoles que pour les produits de l'industrie¹⁸ ».

Borel mettait donc en garde ses contemporains contre le réel suicide de l'Europe, qu'il voyait « se précipiter dans une sorte de course à l'abîme, dans une sorte de folie destructive, où l'on détruit le commerce et les relations internationales, où l'on augmente les difficultés qu'il y a pour les hommes à franchir les frontières, où l'on contingente les divers produits et où, en même temps, pour protéger toute cette folie, on fait appel à la puissance, aux armes¹⁹ ». Les Européens devaient donc prendre conscience que l'Europe « ne peut vivre que si elle est unie²⁰ ». La formule lapidaire employée par Gaston Riou comme titre de son livre sur la nécessaire union de l'Europe, *S'unir ou mourir*, résumait tout à fait l'état d'esprit d'Émile Borel. On ne peut donc pas dire que Borel ait tracé un sillon très original au sein du mouvement européiste, du point de vue rhétorique du moins. Car sur le plan pratique, son action pour tenter d'unifier le vieux continent semble, elle, beaucoup plus originale et mérite d'être détaillée.

Une méthode européenne

L'Europe par les élites

Pour accélérer l'avènement d'une union européenne, Émile Borel aurait volontiers suscité un mouvement de masse, mais dut toutefois constater que l'« l'homme de la rue » se sentait « beaucoup plus national qu'européen²¹ ». D'où son choix de s'appuyer sur les élites qui, elles, avaient toutes « le sentiment qu'à côté des nations, auxquelles chacun de nous est attaché, elles [faisaient] partie de cette entité plus grande qu'est

¹⁵ *Idem.*

¹⁶ Conférence d'Émile Borel du 21 novembre 1929, *art. cit.*, p. 756.

¹⁷ BOREL (Émile), « Union interparlementaire », *art. cit.*, p. 1.

¹⁸ *Idem.*

¹⁹ BOREL (Émile) et DAHLANDER (Robert), *L'Unité européenne*, Paris, Turot, 1934, p. 23.

²⁰ Conférence d'Émile Borel du 21 novembre 1929, *art. cit.*, p. 756.

²¹ *L'Avenir de l'Esprit européen*, Société des Nations/Institut International de Coopération Intellectuelle, Paris, 1934, pp. 299-300.

l'Europe²² ». D'où l'idée de créer la Coopération européenne qui constituerait, dans chaque pays d'Europe, un petit groupe d'influence, composé de représentants des milieux intellectuels, politiques et économiques, capable de canaliser un activisme pro-européen souvent très dispersé, de réfléchir sur les moyens d'unifier l'Europe, de diffuser ces idées auprès d'une opinion éclairée, et de faire directement pression sur les sphères décisionnelles avec lesquelles il serait par nature en étroite relation. La méthode de Borel préfigurait en quelque sorte celle utilisée par la suite par Jean Monnet et son Comité d'action pour les États-Unis d'Europe.

Avec la Coopération européenne Borel reprenait à son compte une tentative avortée de Fédération pour l'Entente européenne, initiée outre-Rhin, en 1926, par Alfred Nossig. Le Comité français de Coopération européenne fut fondé le 2 février 1927. Son assemblée constitutive eut lieu, le 25 mars 1927, au Sénat, sous la présidence de M. Paul Doumer, président du Sénat et un Comité d'Honneur réunissait, sous le haut patronage du Président de la République, tous les présidents du Conseil et présidents des Chambres, en exercice ou sortants²³. Sur le modèle français, la plupart des pays d'Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grande-Bretagne, Grèce, Hongrie, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, Yougoslavie²⁴) tentèrent de constituer des comités de Coopération européenne, qui se regroupèrent à Paris, le 24 novembre 1928, en Comité fédéral de Coopération européenne, dont la présidence était logiquement confiée à Émile Borel.

Le Comité français fut certainement le plus actif de ces comités bénéficiant de l'enthousiasme énergique de Borel, qui avait su mettre à profit l'important réseau qu'il s'était constitué dans le cadre de ses activités scientifiques, parlementaires, militantes ou mondaines. Il se rendait ainsi régulièrement dans un certain nombre de salons ou cénacles de gauche, par exemple chez Madame Ménard-Dorian qui tenait salon autour d'Albert Thomas, ou chez la Marquise de Crussol autour de Daladier, ainsi que chez Suzanne Schreiber autour de son ami Paul Painlevé. Il fréquentait également les salons d'Adrienne Monnier, de Vera Bour, d'Arthur Fontaine, ou d'Henri de Jouvenel, ...

On constate donc sans grande surprise une surreprésentation des milieux parlementaires et pacifistes dans la composition du Comité français de Coopération européenne, où se retrouvent notamment un

²² *Ibidem*, p. 299.

²³ BOREL (Émile), « La Coopération européenne », *art. cit.*, p. 123.

certain nombre de radicaux (P. Bastid, A. Berthod, P. Cot, Y. Delbos, Germain Martin, J. Godart, H. Guernut, A. Honnorat, A. Margaine, Bertrand Nogaro,...), d'hommes de la gauche modérée (H. de Jouvenel, L. Loucheur, P. Renaudel, J. Paul-Boncour,...) voire ancrés plus à droite (P.-E. Flandin, A. Landry, E. de Las Cases, Y. Le Troquer, B. Robaglia, L. Rollin,...). On y rencontrait également quelques grands commis de l'État (P. Elbel, directeur des Accords commerciaux au Ministère du Commerce, membre du Comité économique de la S.D.N., J. Seydoux, ancien directeur-adjoint des Affaires Politiques et Commerciales au Quai d'Orsay, A. François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin), des universitaires (le mathématicien P. Appell, l'historien A. Aulard, les juristes J.-L. Dumas, R. Lange, J. Barthélémy, J. Basdevant, L. Le Fur, L. Rolland, H. Truchy, les linguistes P. Boyer, H. Lichtenberger, E. Martinenche), des fonctionnaires de la Société des Nations, tels A. Thomas et A. Fontaine du B.I.T., des pacifistes, tels J. Prudhommeaux, secrétaire général de l'Association de la Paix par le Droit et de l'Association française pour la S.D.N., Germaine Malaterre-Sellier, vice-présidente de l'Union féminine pour la Société des Nations et présidente de la Section de la Paix du Conseil national des femmes françaises, ou le journaliste F. Delaisi, des représentants du patronat et du syndicalisme français, tels de Lavergne, délégué général de la Confédération générale de la production française, L. Jouhaux, secrétaire général de la C.G.T., M. Hermant, président du Comité général des assurances,...

Le choix du réalisme sur l'idéologie

L'objectif de « coopération européenne » assigné aux comités du même nom laisse supposer un programme aussi peu compromettant que possible pour permettre aux personnalités les plus diverses de s'y rallier sans crainte. Borel a été guidé dans ce choix par crainte de faire éclater un mouvement plutôt hétérogène et surtout pour s'assurer le concours des Britanniques, estimant « qu'il vaut mieux construire sur des bases modestes, pour commencer une grande Europe, que de se contenter d'organiser une petite Europe²⁵ ».

Pour autant, Borel semble personnellement favorable à des objectifs plus ambitieux. Il n'est ainsi pas hostile aux « États-Unis d'Europe », bien que prudent sur l'usage de cette formule accusée de renvoyer trop brutalement aux réalités américaines, nullement comparables avec la situation européenne. Par « crainte de nous entendre traiter

²⁴ Comité fédéral de Coopération européenne, brochure n°3, Paris, Imprimerie Nationale, mai 1931.

²⁵ Conférence d'Émile Borel du 21 novembre 1929, *art. cit.*, pp. 752-753.

d'idéologues²⁶ », il répéta donc que les États-Unis d'Europe n'étaient qu'un « un idéal vers lequel doivent tendre progressivement les peuples de l'Europe²⁷ », et ne s'engagea jamais précisément sur le temps nécessaire à leur avènement, « cinquante, cent ou deux cents ans²⁸ ». Il esquisse néanmoins à la fin des années vingt les contours d'un futur État fédéral européen, empruntant aux différents modèles américain, allemand, français et suisse, ainsi qu'à celui de la S.D.N., et dont la capitale serait nécessairement Genève. Il entrevoit ainsi la création, à terme, d'une « Chambre populaire européenne élue par le suffrage universel dans tous les pays d'Europe²⁹ », tout en souhaitant le plus rapidement possible la création d'un Sénat européen, composé de délégués des États européens, en nombre variable selon leur population, délibérant selon les domaines, à l'unanimité, à la majorité simple ou à la majorité qualifiée. Le Sénat élirait annuellement un président qui serait le chef de l'État fédéral et dont les pouvoirs seraient « très strictement limités³⁰ », mais cependant plus étendus que ceux du président du Conseil de la Société des Nations.

Il faudrait instituer des conférences périodiques et fréquentes entre les ministres des Affaires étrangères, avec à terme délégarion de certaines questions à des « organes centralisateurs³¹ ». L'armée et la marine resteraient l'apanage des États, le Ministère fédéral de la Guerre et de la Marine ayant toutefois connaissance des dépenses militaires, des effectifs et des stocks d'armes de chaque pays membre.

Dans le domaine financier, les impôts continueraient d'être gérés par les États européens, mais il était toutefois imaginable de créer une monnaie internationale, « qui rencontrerait certainement de graves oppositions », mais « dont les avantages pour le commerce seraient évidents³² ». Il souhaite également une codification des lois européennes, l'existence de policiers fédéraux pour lutter contre la criminalité internationale, la création de passeports européens, mais délivrés en nombre limité à des « personnes particulièrement qualifiées³³ ».

Borel réclame également la « suppression ou tout au moins la diminution des barrières douanières³⁴ », la réalisation d'une union douanière européenne, ainsi qu'une centralisation des questions de

²⁶ « La nouvelle fédération... », *art. cit.*, p. 863.

²⁷ *Union interparlementaire, Compte-rendu de la XXVème Conférence, op. cit.*, p. 271-72.

²⁸ « La nouvelle fédération... », *art. cit.*, p. 863.

²⁹ BOREL (Émile), « Les États-Unis d'Europe », *art. cit.*, p. 10.

³⁰ *Ibidem*, p. 12.

³¹ *Ibidem*, p. 15.

³² *Ibidem*, p. 14.

³³ *Ibidem*, p. 16.

³⁴ *Ibidem*, p. 17.

l'aviation, des travaux publics (Tunnel sous la Manche,...), des postes, télégraphes et téléphones. Sur le plan éducatif enfin, il envisage l'échange d'étudiants entre universités, l'équivalence des diplômes, une coopération scientifique, et l'enseignement obligatoire de l'histoire de l'Europe.

Dans l'immédiat, le député de l'Aveyron ne défend en tant que président du Comité fédéral de Coopération européenne qu'une construction européenne à pas comptés, soutenant sans réserve les projets Briand de « lien fédéral ». Les Européens doivent créer une union européenne, dans le cadre et dans l'esprit de la Société des Nations, qui doit d'abord être une entente politique et pourrait se concrétiser par la réunion d'une conférence périodique des ministres des affaires étrangères, ou du moins des représentants des États européens membres de la Société des Nations. De cette conférence régulière devrait émaner un organe exécutif, sous forme de Comité politique permanent, assisté d'un secrétariat.

Mais devant la dégradation du contexte international, la doctrine de la Coopération européenne s'infléchit en 1935, pour défendre désormais le principe des « ententes régionales » qui, « à condition qu'elles fussent conçues dans un esprit européen, [peuvent] faciliter la tâche de l'organisation générale de la coopération européenne³⁵ ». Mais tous ces efforts ne semblent toutefois pas suffire à ranimer durablement l'activité de la Coopération européenne, dont Borel abandonne la direction à Paul Bastid, au moment où il prend ses fonctions de président de l'Union internationale des Associations pour la S.D.N.

Influencer les milieux décisionnels

Appuyé par une vaste organisation et animé de solides convictions, Borel pouvait désormais tenter d'agir concrètement pour l'Europe. Son premier combat fut de remédier à la trop grande dispersion des efforts pour organiser l'Europe, alors qu'il pouvait lui-même être accusé d'exagérer encore cette tendance en créant une nouvelle association. A toutes les associations déjà existantes, il accorda « dans toute la mesure où cela [fut] possible, [sa] sympathie ou [son] concours³⁶ ». Plus concrètement, appartenant lui-même à un grand nombre d'associations, il envisagea une utile division du travail, déléguant à l'Union internationale des Associations pour la S.D.N. les questions constitutionnelles, puisque

³⁵ *Ententes régionales et union européenne*, Compte-rendu des assemblées générales de la Fédération des Comités de Coopération européenne et du Comité français de coopération européenne, Janvier-Mars 1935, Paris, Imp. Bellenaud, pp. 8-9.

³⁶ BOREL (Émile), « La coopération européenne », *art. cit.*, p. 123

toute union européenne devrait se faire dans le cadre et dans l'esprit de la Société des Nations, et laissant à l'Union Douanière Européenne, dont il était membre, le soin de traiter de l'organisation économique de l'Europe. Mais de ce fait la Coopération européenne se trouvait dès l'origine privée d'une partie de son utilité et d'une identité spécifique.

Borel estima surtout que son mouvement pouvait se tailler une place de choix au sein du mouvement européiste en devenant un laboratoire d'idées pour toutes les questions européennes, un forum de discussion entre les divers partisans d'une union des Européens, et un centre de propagande au service du rapprochement des peuples du vieux Continent, « avec la ferme volonté de rechercher toujours des solutions de conciliation et des solutions pratiques³⁷ ». Fernand Bouisson, président de la Chambre des Députés, appelait d'ailleurs la Coopération européenne à aider la Parlement français dans « la préparation de ses travaux », en lui fournissant des « conclusions claires [...] préparées par des observations exactement notées et des discussions bien conduites³⁸ ». La Coopération européenne prit alors à cœur de faire « établir par des experts qualifiés des rapports importants³⁹ », qui devaient donner « une base solide aux discussions internationales qui pourront ensuite être engagées⁴⁰ ». Citons les études de Max Hermant sur « la coopération européenne dans l'ordre économique » (1927) ou de Joseph Barthélémy sur « les problèmes de la souveraineté des États » (1930).

Rien ne pouvait cependant remplacer l'action officieuse par le biais des réseaux de sociabilité où se retrouvait une élite cosmopolite et pacifiste, et que Borel fréquentait de longue date. Tous les moyens étaient bons pour faire la publicité de ses idées : congrès, conférences, banquets, manifestations en tous genres et publications diverses. Les assemblées générales du Comité français et du Comité fédéral de Coopération européenne étaient l'occasion annuelle pour quelques dizaines d'Européens de manifester leur attachement à l'idée européenne, d'écouter quelques rapports en séances plénières, de travailler des questions particulières en commissions plus restreintes et de voter un certain nombre de résolutions. Il ne faut toutefois pas être dupe du détournement manifeste de certaines assemblées en réunions mondaines sans réelle portée pratique, et peut-être relativiser la mobilisation concrète de certains membres du Comité français de

³⁷ *Ibidem*, p. 125.

³⁸ Archives Nationales, 50 AP VII, 2, Extrait du procès verbal de l'assemblée générale du 22 juin 1927 du Comité français de Coopération européenne.

³⁹ MAE, S.D.N./Secrétariat général, carton 1917, 69, Lettre d'Émile Borel au Directeur du Service Français de la Société des Nations, 17 juillet 1932.

⁴⁰ BOREL (Émile), « Coopération européenne », *art. cit.*, pp. 123-127.

coopération européenne.

Borel prend également part à la plupart des manifestations qui touchent à l'Europe et à la paix, telle cette « brillante réunion » organisée le 20 décembre 1928, à l'Institut océanographique de Paris, sur le thème de la « Renaissance d'une conscience européenne » et en présence de « plusieurs centaines d'auditeurs⁴¹ ». Il publie, en outre, plusieurs articles sur la coopération européenne et les États-Unis d'Europe dans divers quotidiens, mensuels spécialisés ou bulletins d'associations, y compris étrangers : *La Dépêche* de Toulouse, *L'esprit International*, *La Paix par le droit*, *Le Monde nouveau*, *Nord und Süd*,...

Enfin, Borel comprit qu'il devait œuvrer dans une troisième direction, complémentaire de la réflexion et de la propagande, qui consistait à nouer des relations plus directes avec les milieux décisionnels français et particulièrement le Quai d'Orsay. En 1935, Émile Borel proclamait que le Comité français de coopération européenne avait joué « un rôle important pendant les années qui ont précédé le mémorandum célèbre d'Aristide Briand » et qu'il avait contribué à « précéder et préparer cette action gouvernementale⁴² ». Dès 1930, il estimait avec satisfaction que « les idées exprimées par M. Briand sont tout à fait en accord avec celles du Comité fédéral de Coopération européenne et celles que j'avais exprimées [...]. L'emploi qu'il fait de l'expression même de coopération européenne que nous avons choisie pour notre comité français, et pour notre comité fédéral est un hommage à notre initiative qui nous est extrêmement précieux⁴³ ».

Sans aller jusqu'à voir dans la politique du Quai d'Orsay une véritable consécration officielle de l'œuvre de la Coopération européenne, on doit toutefois constater que les relations entre les deux étaient plutôt étroites : le Ministère des Affaires étrangères semblait réellement s'intéresser aux activités de l'association, si l'on doit en croire les chaleureux remerciements qu'adresse Borel au secrétaire général du Quai d'Orsay, Alexis Léger, pour « l'appui si efficace que vous avez donné à notre œuvre » et pour « la sympathie que vous nous avez témoignée⁴⁴ ». L'appui du ministère se traduit surtout par une subvention annuelle qui représente l'essentiel des fonds dont le comité dispose pour son activité. Ainsi pour l'année 1934, les recettes du comité provenaient, à hauteur de

⁴¹ *La Paix par le Droit*, n°1, Janvier 1929, p. 42.

⁴² *Ententes régionales...*, *op. cit.*, pp. 46-47.

⁴³ BOREL (Émile), « La coopération européenne », in *La Dépêche*, 29 mai 1930, p.1.

⁴⁴ MAE, série Y Internationale (1918-1940), carton 644, 150, Lettre d'Émile Borel et de Jules Rais à Alexis Léger, secrétaire général du Quai d'Orsay, 25 mars 1933.

37.000 francs, de la subvention ministérielle, les fonds recueillis au titre des cotisations ne représentant que 2.700 francs⁴⁵.

Les assemblées générales de la Coopération européenne se font toujours en présence de représentants du Ministre des Affaires étrangères, voire même d'autres membres du gouvernement, et le comité fait tout ce qu'il peut pour informer le Quai d'Orsay, comme en témoigne cet envoi de Jules Rais, secrétaire général du Comité français de Coopération européenne, à François Seydoux au Service Français de la Société des Nations, de la traduction confidentielle d'une lettre de Wilhelm Heile, le secrétaire général du Comité allemand de Coopération européenne, donnant de précieuses informations sur ce que sera vraisemblablement la réponse allemande au Mémoire Briand. Jules Rais ne manque d'ailleurs pas de faire remarquer à son correspondant « le soin que vous devez connaître par M. Léger, que j'ai de tenir le Quai d'Orsay très exactement au courant de nos travaux⁴⁶ ».

Devant tant de bonne volonté, la tendance du Quai d'Orsay va être de se servir du Comité comme relais de son influence auprès des élites dirigeantes européennes. Briand priera ainsi Borel d'assurer les comités de Coopération européenne « du prix qu' [il] attache à leur volonté de seconder (*sic*) [ses] efforts dans la poursuite d'une tâche, chaque jour plus nécessaire, de coopération européenne, qui ne peut être menée à bien qu'avec le concours actif de tous ceux qui sont sincèrement pénétrés des idées de paix et de solidarité internationale⁴⁷ ». L'organisation remplit d'ailleurs volontiers ce rôle de soutien de la politique française, s'appliquant « en toutes circonstances, à défendre la politique d'organisation de la paix qui est conforme à l'idéal et aux intérêts français⁴⁸ ». L'inconvénient en est que la Coopération européenne semble perdre la capacité de faire valoir ses vues propres, comme le confessa l'un de ses membres, André Honnorat, écrivant à Borel qu'il n'a « pu convaincre nos gouvernants, ceux d'hier et d'avant-hier comme ceux d'aujourd'hui qu'il y avait quelque chose à retenir⁴⁹ » des projets défendus par l'association. Les faiblesses structurelles de la Coopération européenne, auxquelles s'ajoute bien entendu le contexte très défavorable des années Trente ne permettront donc pas à Borel de voir aboutir ses idées avant le nouveau cataclysme de 1939-1945.

⁴⁵ MAE, S.D.N./Secrétariat général, carton 1917, 25.

⁴⁶ MAE, S.D.N./Union européenne, dossier 2496, Lettre manuscrite de Jules Rais à François Seydoux, 11 juillet 1930.

⁴⁷ *Ibidem*, Lettre d'Aristide Briand à Émile Borel, 30 mai 1931.

⁴⁸ MAE, S.D.N./Secrétariat général, carton 1916, 90, Lettre d'Émile Borel au Ministre des affaires étrangères, 7 avril 1930.

⁴⁹ Archives Nationales, 50 AP VII, 17, Lettre d'André Honnorat à Émile Borel, 30 novembre 1936.

4. Les derniers combats

Jusqu'à la défaite de mai 1940, Borel continue d'échafauder inlassablement de nouveaux plans pour une Europe rendue à la paix, en relation avec les associations française et britannique pour la Société des Nations et dans la droite ligne des convictions qu'il a défendues avant-guerre. Dans des documents qu'il envoie au Quai d'Orsay, il souligne la place cruciale de l'Angleterre en Europe, il prône l'organisation du Vieux Continent dans le cadre de la S.D.N., et défend les principes de limitation des armements et de sécurité collective, toute en se ralliant à l'idée d'une plus grande autonomie de la future Confédération européenne au sein de la S.D.N. et à sa nécessaire dimension militaire.

Pendant l'occupation, Borel ne se laisse à aucun moment séduire par les illusions dangereuses de l'Europe hitlérienne, et pour ces raisons, il est directement victime de la barbarie nazie. En octobre 1941, il est en effet arrêté, en même temps que trois autres membres de l'Académie des Sciences que les Allemands soupçonnaient de sentiments défavorables au Reich hitlérien, et incarcéré à Fresnes durant deux mois. Se repliant ensuite sur sa terre natale, il se trouve quelque peu mêlé aux activités de la Résistance, suffisamment toutefois pour se voir attribuer, à la Libération, la présidence d'honneur du Comité Départemental de Libération de l'Aveyron et la Médaille de la Résistance avec rosette. Il aurait en effet fourni des renseignements sûrs pour le Sud-Aveyron⁵⁰ au chef local du réseau Libération-Sud, Francis Missa, et aurait également aidé le principal groupement de résistance de Saint-Affrique en lui offrant sa forêt de Saint-Beaulize⁵¹ ».

La guerre finie, il fait cependant preuve d'un enthousiasme sensiblement moins marqué à l'égard de la construction européenne. En fait, son unique et dernier rendez-vous européen semble avoir été le Congrès de l'Europe à la Haye en mai 1948, où il semble jouer un rôle assez actif, en prenant part notamment aux travaux de la commission politique. Après cette date, il paraît avoir renoncé au militantisme européen et nous ne savons pas comment il a accueilli la création des premières institutions européennes dont il a été pourtant le témoin jusqu'en 1956, année de sa disparition. Nous n'osons interpréter ce silence relatif comme un signe de découragement ou de désabusement, mais peut-être plutôt comme une volonté de laisser à une nouvelle génération le soin de reprendre le flambeau de l'unification européenne,

⁵⁰ Voir FONTVIEILLE-VOJTOVIC (Aline), *Paul Ramadier (1888-1961), Elu local et homme d'État*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1993, p. 252-254.

⁵¹ MARBO (Camille), *op. cit.*, p. 304.

lui-même ne se sentant plus les forces de poursuivre ce chemin tortueux et chaotique.

© Jean-Michel Guieu - 1998